

15ème législature

Question N° : 1966	De Mme Aude Bono-Vandorme (La République en Marche - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >banques et établissements financiers	Tête d'analyse >Actions de la BPI	Analyse > Actions de la BPI.
Question publiée au JO le : 17/10/2017 Réponse publiée au JO le : 12/12/2017 page : 6345		

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les actions de la Banque publique d'investissement. Elle souhaite connaître les montants mis en œuvre, pour l'année 2016, par cette filiale de la Caisse des dépôts et consignations dans le département de l'Aisne en faveur des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire. Elle souhaite connaître les principaux secteurs ayant bénéficié d'une aide et la nature des aides par secteur (avance de trésorerie, prêt ...).

Texte de la réponse

L'ensemble des métiers de la banque publique d'investissement sont déployés en Hauts-de-France au travers d'un guichet unique, qu'il s'agisse de la garantie de crédits bancaires, du financement à court moyen et long terme, des fonds propres, du soutien à l'innovation ou encore de l'assurance crédit à l'international depuis le 1er janvier 2017. La banque dispose pour les Hauts-de-France de trois implantations à Lille, Amiens, et depuis septembre 2017, à Compiègne. Cette nouvelle délégation dessert l'Oise et le sud de l'Aisne avec une équipe de sept collaborateurs. En 2016 sur l'ensemble de la Région, plus de 3,4 milliards d'euros de financements publics et privés ont été mis en place, dont 1,6 milliard d'interventions de la banque, au profit de 6 500 entreprises. Bpifrance compte également 251 lignes de participations dans les entreprises régionales. S'agissant du département de l'Aisne, près de 480 entreprises axonaises ont été financées par Bpifrance en 2016. Dans le détail, les TPE, particulièrement fragiles, ont surtout bénéficié de la garantie apportée par Bpifrance aux concours accordés par les banques locales : près de 350 d'entre elles ont ainsi pu mobiliser 30 millions d'euros de crédit pour des petites créations, transmissions et développements de leur activité, essentiellement dans le tertiaire. Une centaine de TPE et PME ont disposé de crédits à court terme de la banque, dont la moitié au titre de la mobilisation du CICE, à hauteur de 18 millions d'euros. Le financement des investissements productifs, plus orientés vers les PME et ETI, totalisent près de 80 millions d'euros, dont 25 directement par Bpifrance, en faveur de 26 entreprises. Enfin 13 entreprises ont vu leurs projets d'innovation rassembler 3 millions d'euros de ressources au total en 2016.